



Centre de service scolaire des Hauts-Cantons
2^e Rencontre du conseil d'établissement
082 – École de Sainte-Cécile
Le lundi 18 décembre 2023 à 18h30

Au local de musique/anglais de l'école de Sainte-Cécile, située au 4570 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Whitton

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2023
4. Suivi au procès-verbal du 10 octobre 2023
5. Question du public
6. Rapport budgétaire du CE
7. Politique d'utilisation et de location des locaux
8. Politique des absences prolongées des élèves 2024-2025 (adoption)
9. Politique d'encadrement des élèves (art.75) (adoption)
10. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024
11. Activités de Noël
12. Campagne de financement
 - 12.1 Suivi campagne des produits de la Cabane à sucre Bellavance
13. Photos scolaires 2024-2025 (consultation)
14. Informations et correspondance :
 - 14.1 Service de garde
 - 14.2 Président
 - 14.3 Déléguée au comité de parents
 - 14.4 Enseignantes
 - 14.5 Direction
 - 14.5.1 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
 - 14.5.2 Caisse scolaire
 - 14.5.3 Parc-école
 - 14.5.4 Semaine des enseignants
15. Autre(s) sujet(s)
 - 15.1 Autobus
 - 15.2 Cantine à l'école
16. Question du public
17. Date et heure de la prochaine séance
18. Levée de la séance

Anne-Josée Lemieux
Directrice

Jean-Philippe Bernier
président

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
(Article 64, LIP)